



## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican  
tenue le 7 février 2022 à 19 h par TEAMS et à laquelle sont présents :

	Présent	Absent
Amélie Trudel	✓	
Dominique Lemaire	✓	
Karine Cournoyer	✓	
Maxime Phaneuf	✓	
Marylène L. Beauvais	✓	
Martine Choquette	✓	
Marie-France Viens	✓	
Catherine Brault	✓	
Mélissa Déry	✓	
Benoit Brosseau		✓
Chantal Lanoue	✓	
Simon Bélanger	✓	
Marie-Emmanuelle Porlier	✓	

### 1. Ouverture de la séance

À 19 h, monsieur Dominique Lemaire constate le quorum et ouvre la séance.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Emmanuelle Porlier propose d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au varia :

- 18-1 Campagne de financement
- 18-2 Télé-école
- 18-3 Fondation sous 0
- 18-4 Semaine des enseignantes et enseignants
- 18-5 Sorties scolaires

3. **Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre 2021**

Madame Marie-France Viens propose d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

**CÉ2021-2022-015**

***Adopté à l'unanimité.***

4. **Question du public**

Aucune question.

5. **Élection d'un nouveau membre parent**

Nous devons procéder à l'élection d'un nouveau membre parent à la suite du retrait de madame Amélie Poirier. Tel que mentionné à l'article 55 de la loi sur l'instruction publique, « une vacance à la suite du départ d'un représentant des parents est comblée, pour la durée non écoulée de son mandat, par un parent désigné par les autres parents membres du conseil d'établissement ». Un de nos trois parents substitués est intéressé à prendre la place de madame Poirier jusqu'à la fin de l'année scolaire. Madame Marie-Emmanuelle Porlier prendra la relève.

6. **Suivi, situation de la Covid-19 à l'école du Pélican**

Les écoles n'ont plus à envoyer un courriel pour chaque cas de Covid. Cependant, les enseignants ont la liberté d'avertir les parents de leur groupe s'ils le jugent pertinent. Dans le cas du grand nombre d'absence dans le groupe 319/329, la direction a avisé les parents de la situation.

7. **Approbation, budget révisé 2021-2022**

Revue et explication du budget par monsieur Simon Bélanger.

Madame Karine Cournoyer propose d'approuver le budget révisé tel que déposé.

**CÉ2021-2022-016**

***Approuvé à l'unanimité.***

8. **Approbation, grille-horaire 2022-2023**

Récréation obligatoire en après-midi, soit il y a trois périodes le matin et trois l'après-midi ou quatre le matin et deux en après-midi.

La grille-horaire présentée est la même que celle de 2021-2022.

Madame Mélissa Déry approuve la grille-matière tel que déposée.

9. **Approbation, grille-matière 2022-2023**

Présentation de monsieur Simon Bélanger.

Statu quo par rapport à l'an dernier. On garde l'art plastique et la musique. Il a été réfléchi de proposer l'art dramatique pour le troisième cycle. Il faut monter le projet et préparer le terrain pour accueillir une nouvelle discipline comme celle-là.

Ça fait plusieurs années qu'on mentionne qu'il serait très apprécié pour les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année d'avoir de l'art dramatique.

Le conseil des enseignants n'a pas soulevé cette option lors de la consultation.

Monsieur Bélanger mentionne qu'il y a un manque de local et que peu d'enseignants sont disponibles pour enseigner l'art dramatique surtout que ça ne serait pas une tâche complète, qui est actuellement un contrat.

On propose d'explorer aussi les possibilités d'explorer l'art dramatique conjointement à l'enseignement (en histoire ou français par exemple) ou de le proposer en parascolaires.

Madame Chantal Lanoue propose d'approuver la grille-matière telle que déposée.

La proposition est alors retournée à la direction, qui travaillera de nouveau avec les membres du personnel enseignant en vue de proposer une grille-matières modifiée au conseil, en tenant compte des commentaires formulés par le conseil.

Deux pour

7 contre

Deux abstentions

*Refus de la proposition.*

10. **Adoption, règles de régie interne du service de garde éducatif 2022-2023**

Présentation des modifications des règles de régie interne du service de garde pour 2022-2023.

Madame Marie-France Viens propose d'adopter les règles de régie interne du service de garde tel que déposé.

11. **Adoption, résolution d'attestation de réception des mesures protégées pour Collectinfo**

Présentation par monsieur Simon Bélanger.

Monsieur Maxime Phaneuf propose d'adopter la résolution d'attestation des mesures telle que déposée.

**CÉ2021-2022-019**

***Adopté à l'unanimité.***

**12. Suivi, fonds à destination spéciale**

En date d'aujourd'hui, 42 101 \$.  
Pas de demande actuellement.

**13. Suivi, comité cour d'école et demande au ministère**

Demande au ministère en collaboration avec Nicole Laberge.  
Demande Chabanel : projet de près de 70 000 \$. Contribution du milieu (20% du projet obligatoire): près de 15 000 \$.  
Demande Laflamme : projet de près de 68 000 \$. Contribution du milieu (20% du projet obligatoire): près de 13 000 \$.  
Retour du Ministère attendu fin février.

**14. Information, mesure 15023 « à l'école on bouge »**

Les services éducatifs ont contacté la direction de l'école pour savoir si l'équipe serait intéressée à recevoir des fonds de cette mesure. Les enseignants d'éducation physique ont été rencontrés et se sont montrés très intéressés. Ainsi, l'école a reçu 28 000 \$ pour mettre en place des projets afin de supporter le 60 minutes d'activités physiques par jour. Soixante-dix pour cent du montant doit être utilisé pour libérer les enseignants et l'équipe pour créer des activités, 20% peuvent être utilisés pour du matériel en lien avec le projet et 10% peuvent être dédiés au transport vers un lieu de plein air ou une classe nature.

**15. Information, rapport annuel du CSS**

Nos coups de cœur ont été publiés. Bravo à tous.

**16. Information, reconduction de la politique d'admission du CSS**

Peu de modifications depuis 2017. Il y a quand même une préoccupation que l'école est près de la quantité maximale et que l'on doit utiliser cette politique.

**17. Rapport du représentant au comité de parents**

Rencontre de janvier :  
Participation au comité d'urgence pour les communications. Madame Lachapelle fait mention que l'abondance de courriel est prise en considération et des moyens seront pris pour diminuer la charge au parent.

Le processus de traitement des plaintes, en lien avec le projet de loi 9 : loi sur le protecteur national de l'élève.

Le protecteur régional est venu présenter le traitement actuel de plaintes et également le but du projet de loi 9 à titre de consultation. Changement protecteur régional : dernières étapes de traitement de plainte, les protecteurs régionaux seront sous le protecteur national, pour un traitement uniforme à travers du Québec. Il n'y a plus de révisions de décisions, tout va directement au protecteur régional. Le protecteur n'aura pas plus de pouvoir que ce qu'il a actuellement dans la loi actuelle.

Calendrier scolaire :

La consultation pour le calendrier a eu lieu et la mention pour avoir des journées autres que le vendredi a été faite et sera rapportée au CSS.

Dans le prochain calendrier, deux lundis sont présents, mais pas de mercredi. Dans les deux jours pédago CSS, il y a un lundi pour la journée des élections et un vendredi pour le congrès techno-numérique. En 2021-2022, il y a eu un mercredi mais ce jour semaine n'a jamais été désigné de fait comme pédagogique.

Deux journées pédagogiques mobiles : approuver par les conseils d'établissement.

Les journées tempêtent autres que les vendredis aussi pour aider l'accès au spécialiste.

Une solution qui sera proposée au CSS serait d'interchanger des journées fixes de calendrier pour balancer les rencontres des spécialistes.

Conférences à venir et annulées du comité de parent :

Théâtre parmi nous : annulation du contrat, possibilité de date en avril ou mai.

Conférence de monsieur Lalonde : pourrait le rediffuser, en pourparlers.

Trois événements à venir : deux conférences de Vicky Bois et une conférence théâtre parmi nous et madame Moisant (passage du préscolaire au scolaire).

Rencontre février :

Pénurie de personnel encore importante. Plan de contingent encore en place dans chaque établissement. Quelques cas sur la ligne de bris de services au niveau des services de garde (quelques écoles recevront des lettres pour aviser). Loin d'être obligés de demander des parents.

Présentation FCPQ : mention que notre centre de services fait une grande place aux parents.

18. **Varia**

18.1 **Campagne de financement**

La vente de pains, une très belle campagne de financement, facile à administrer.

**Télé-école**

18.2

Félicitations aux enseignants de s'être très bien organisés pour l'enseignement à distance.

Suggestion de tenter d'utiliser les mêmes plateformes d'une classe à l'autre.

**Fondation sous 0**

18.3

Suggestion d'inscrire notre école pour des enfants qui seraient dans le besoin pour des habits d'hiver.

**Semaine des enseignantes et enseignants**

18.4

Bravo à chacune et chacun pour l'investissement et les efforts. On ne lâche pas!

**Sorties scolaires**

18.5

On mentionne que la sortie des élèves de 4<sup>e</sup> année d'escalade a été un succès. D'ailleurs, malgré la COVID, plusieurs sorties ont eu lieu. Plusieurs sont à venir. Le voyage à Québec des élèves de 5<sup>e</sup> année est un peu plus compliqué, mais ça devrait fonctionner.

19. **Clôture de la séance**

À 21 h 07, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur Dominique Lemaire.

---

Président

---

Directeur